



**CCI FRANCE  
MADAGASCAR**

# LETTRE DE VEILLE GÉOGRAPHIQUE

Mensuel d'information et d'analyses • N° 113 • Mars 2024



**D**ans la quête incessante d'un développement durable et inclusif, il est impératif de reconnaître et de valoriser le rôle crucial que jouent les femmes dans le milieu social, économique et politique à Madagascar et dans le monde. La Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM) s'engage résolument dans cette voie, en mettant en avant le mois de Mars comme Mois de la Femme depuis trois ans déjà, pour célébrer les potentiels remarquables de ses membres féminins.

Cette initiative, loin d'être symbolique, reflète une prise de conscience profonde de l'importance de l'autonomisation des femmes dans la construction d'une société plus équitable et prospère. Au sein même de la CCIFM, la présence féminine est remarquable. La majorité des effectifs du bureau exécutif sont des femmes, démontrant ainsi un engagement concret en faveur de l'égalité des genres au sein de l'organisation. De plus, la présidente de la CCIFM elle-même est une femme d'une compétence et d'une détermination exemplaires, incarnant le leadership féminin et inspirant ses pairs à suivre ses traces. Cependant, l'engagement de la CCIFM ne se limite pas à ses propres rangs. Environ 45 % des entreprises membres de la CCIFM appartiennent ou sont gérées par des femmes. Ce chiffre témoigne de la vitalité et de la diversité de l'entrepreneuriat, mais surtout du leadership féminin à Madagascar, mais il souligne également la nécessité de soutenir davantage ces femmes pour favoriser leur croissance et leur réussite.

Dans le contexte malgache, les femmes jouent un rôle essentiel dans tous les aspects de la société. Elles sont les piliers de la famille et de la communauté, assurant souvent non seulement les tâches domestiques, mais aussi la gestion des ressources familiales et la prise de décisions importantes. Leur contribution économique est également significative, que ce soit dans les secteurs formels ou informels, où elles jouent un rôle vital dans la génération de revenus et la subsistance de leur famille.

Pourtant, malgré leur contribution indispensable, les femmes continuent à être confrontées à de nombreux défis. Les inégalités salariales persistent, les opportunités d'emploi et d'avancement professionnel sont souvent limitées, et la violence basée sur le genre reste un problème majeur qui menace leur sécurité et leur bien-être. Pour surmonter ces défis, il est crucial de renforcer les efforts visant à promouvoir l'autonomisation économique et sociale des femmes. Cela passe par la création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat féminin, avec un accès équitable aux ressources financières, à la formation et au soutien technique. Il est par ailleurs essentiel de mettre en place des politiques et des programmes visant à éliminer les obstacles juridiques, culturels et sociaux qui entravent la pleine participation des femmes dans la vie économique et politique.

La CCIFM s'engage à être un partenaire actif dans cette cause, en soutenant les initiatives visant à renforcer le rôle des femmes dans la société malgache. En célébrant le Mois de la Femme et en mettant en avant les réussites et les défis des femmes entrepreneurs, la CCIFM espère susciter un dialogue constructif et inspirer des actions concrètes pour promouvoir l'égalité des genres et le développement inclusif à Madagascar et au-delà.

L'autonomisation des femmes est une condition sine qua non pour un développement durable et équitable. En reconnaissant et en valorisant le rôle essentiel des femmes dans tous les aspects de la société, nous posons les bases d'un avenir plus juste et plus prospère pour tous. La CCIFM est fière de soutenir cette cause et s'engage à continuer à œuvrer pour un monde où chaque femme a la possibilité de réaliser son plein potentiel et de contribuer pleinement à la prospérité de sa communauté et de son pays.

Narindra RAKOTONDRAINIBE  
Directrice de la CCIFM

**04** INFOGRAPHIE  
Les chiffres du mois

**05** BRÈVES DE L'ÉCONOMIE  
L'essentiel des actualités économiques du mois

**07** DOSSIER  
Mois de la femme 2024

**11** PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES  
Économie : le poids économique souvent méconnu de la biodiversité malgache

**12** RAPPORT PAYS  
Pauvreté : aggravation inquiétante selon la Banque mondiale

**13** EXPORTATION  
Vanille : union des pays producteurs pour protéger les prix et la chaîne de valeur de la filière

**14** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL  
ZLECAF : l'industrialisation du secteur automobile figure parmi les priorités

**15** INTERNATIONAL  
Vers la fin de l'offshore fiscal : les implications de l'accord mondial sur la taxation des entreprises

**16** ÉCONOMIE – FINANCES  
Glissement annuel des indices de prix à la consommation ♦ Inflation annuelle à Madagascar ♦ Évolution du commerce bilatéral France - Madagascar ♦ Commerce bilatéral France - Madagascar ♦ Évolution de l'importation de riz enregistré par Madagascar (en tonnes) ♦ Relevé des prix

**22** AGENDA  
Dates et événements à retenir

**05** BRÈVES DE L'ÉC

**07**



**11**



**12**



**13**



**14**



Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de la CCI France Madagascar, est interdite.

#### CLAUDE DE NON-RESPONSABILITE

La CCI France Madagascar ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés.

**3,9 milliards**

de femmes dans le monde se heurtent à des obstacles juridiques qui entravent sa participation à la vie économique



Source : Le rapport Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2024- Banque mondiale

**20%**

l'écart salarial entre les hommes et les femmes à l'échelle mondiale



Source : Focus 2030

**75%**

du PIB (Produit Intérieur Brut) de Madagascar sont générés dans les villes malgaches



Source : Banque mondiale

**1/4**

des habitants du monde dépendent des forêts pour vivre et 90% d'entre eux sont en situation d'extrême pauvreté



Source : Banque Mondiale

**1 362,1 milliards**

d'ariary d'importation ont été enregistrés à la Douane en incluant les opérations des entreprises franches et les autres opérations non taxables pour le premier mois de l'année 2024.



Source : Douane malagasy

**243,3 milliards**

d'ariary de recettes budgétaires ont été collectés par la Douane pour le premier mois de l'année 2024.



Source : Douane malagasy

## Cours des changes du 28/03/2024

Devises	Plus bas	Plus haut	Cours de référence
USD	4 342,00 Ariary	4 4364,00 Ariary	4 356,37 Ariary
EUR	4 670,00 Ariary	4 690,00 Ariary	4 682,60 Ariary

# LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT (FEC)



Le FMI ou Fonds Monétaire International dispose de plusieurs mécanismes de prêts, appropriés à chaque besoins et contextes spécifiques du pays nécessiteux.

La **FEC** ou **facilité élargie de crédit** figure parmi les instruments de prêt du FMI sous forme de fonds fiduciaire.

## Objectif

La FEC dans sa démarche d'aide financière à moyen terme est l'une des réponses à la réduction de la pauvreté et la croissance.



## Durée

3-5 ans, avec une durée maximale totale de 5 ans

## Bénéficiaires de la FEC

Tous les pays à faible revenu et admissibles au fonds fiduciaire RPC rencontrant des difficultés prolongées de balance des paiements



## Remboursement

Différé d'amortissement de 5½ ans et échéance finale de 10 ans

## Taux d'intérêt

Actuellement nul



Madagascar figure parmi les pays bénéficiaires de la FEC (Facilité Élargie de Crédit) depuis Mars 2021. La Grande Ile a obtenu une aide à hauteur de 219,96 millions de DTS (Droits de Tirage Spéciaux), valable jusqu'au mois de juillet 2024.

# BRÈVES DE L'ECC

**Economie malgache.** La Grande Ile affirme un recul dans le classement économique sur le plan mondial et régional. L'indice de liberté économique 2024 positionne Madagascar à la 97ème place sur les 176 économies mondiales. Un recul de six places est donc constaté car le pays se trouvait à la 91ème place l'année 2023. Parmi les 47 économies des pays d'Afrique subsaharienne, Madagascar se positionne à la 11e place. Cette régression catégorise l'économie malgache parmi les économies « peu ou pas libres ».

---

**Agoa.** Les producteurs de textile et d'huile essentielle de la Région d'Amoron'i Mania ont participé à un atelier sur les voies et opportunités d'exportation vers le marché de l'African Growth and Opportunities Act (Agoa), du 13 au 15 mars. Leur but serait de conquérir ce marché américain afin de stimuler la croissance économique de la région, qui dispose des potentielles économiques. Amoron'i Mania est réputée par sa qualité de soie et de ses huiles essentielles qui sont certainement à la hauteur des produits d'exportation vers la zone de l'AGOA. A titre de rappel, Madagascar figure parmi les pays admissibles à au marché américain pour exporter en franchise de douane certains produits comme le textile et l'agroalimentaire.

---

**Madagascar Airlines.** La compagnie aérienne malgache améliore sa flotte en louant deux ATR 72-500 auprès de la compagnie irlandaise, ACIA Aero Leasing. Ces deux avions loués vont assurer uniquement des vols intérieurs, sous l'organisation de la filiale Tsaradia. Rappelons que Tsaradia desservait ses destinations avec 2 avions opérationnels sur les six avions composant sa flotte. Avec l'arrivée de ces deux avions, la compagnie serait donc en mesure de mieux desservir les opérations aériennes domestiques. Ce projet rentre dans le cadre du « Phoenix 2030 », un programme de redynamisation de Madagascar Airlines, financé par la Banque Mondiale via le programme PIC (Pôle Intégrés de Croissance).

---

**Enquête de conjoncture économique.** Les résultats d'enquêtes effectués par la Banque Centrale de Madagascar rapportent les obstacles au développement des activités des entreprises. En effet, les entreprises qui ont répondu à cette enquête ont soulevé les facteurs freinant leurs croissances dont le délestage, l'incertitude du contexte sociopolitique, les activités informelles, la fiscalité, les problèmes liés aux réseaux de transport, les conditions de la concurrence, la corruption, la concurrence des importations et l'insuffisance des matières premières, d'équipements ou de matériels.

---

**Passeport national.** Les membres de la diaspora malgache peuvent désormais bénéficier d'un passeport national au bout d'un mois, grâce au nouveau procédé de l'Ambassade de Madagascar à Paris. Auparavant, le centre ne pouvait produire que 15 passeports par jour et la délivrance de ce laissez-passer pouvait prendre jusqu'à six mois. Ainsi, pour mieux satisfaire ces requérants, des améliorations sur le traitement de dossiers ont été apportées, notamment la mise en place d'un centre d'enrôlement pour recueillir les données biométriques du citoyen demandant un passeport.

---

**Produit Intérieur Brut.** Selon les estimations de la Banque Mondiale, 75% du Produit Intérieur Brut (PIB) de Madagascar proviennent des villes malgaches et 44% de ce PIB sont générés à Antananarivo. Ces chiffres ressortent de la Revue de l'urbanisation à Madagascar, publiée récemment par la Banque Mondiale. De son côté, le Ministère de l'Economie et des Finances estime un PIB prévisionnel de 79 179,4 milliards d'ariary pour cette année 2024 contre 70 865,2 milliards d'ariary pour l'année dernière. A la suite de ces estimations, l'institution de Bretton Woods rapporte que 60% des emplois dans les villes malgaches sont des emplois informels et basés sur des services non marchands à faible productivité. De ce fait, cette institution encourage l'Etat à créer des emplois pour les travailleurs peu qualifiés dans les villes et créer à la fois des emplois productifs.

---

**Riziculture.** Le ministère de l'Agriculture et de l'élevage annonce une nouvelle variété de riz nommé « mavitrika ». Ce nouveau type de riz résulte des travaux de recherche menés par le Centre national de recherche agricole de Madagascar (Foffifa), le Japanese international research center for agricultural sciences (Jircas) et l'Université de Bonn. Les recherches et l'expérimentation effectuées sur terrains conduisent à vulgariser le riz « mavitrika » dans la Grande Ile. En effet, cette variété de riz est capable de produire jusqu'à 1,8 tonnes par hectare sur une terre brute et jusqu'à 4,5 tonnes par hectare sur une terre fertilisée. Pour les consommateurs, ce type de riz s'avère riche en nutriments et en zinc et bon pour la santé des enfants. Dernièrement, le riz « mavitrika » résiste au changement climatique et peut s'adapter à la sécheresse. Ce type de riz va donc certainement être vulgarisé après avoir expérimenté sa spécificité dans les régions de Vakinankaratra et de Boeny.

---

## Mois de la femme 2024

Comme les années précédentes, la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar dédie le mois de mars au « MOIS DE LA FEMME ». Cette initiative rentre dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars. L'idée, sous une autre formule, répond parallèlement aux mouvements et batailles à entreprendre pour lutter contre l'inégalité des sexes à Madagascar et effacer les stéréotypes imposés par la société sur l'image d'une femme.

Cette année encore, plusieurs évènements ont été organisés par la Chambre au profit des femmes des entreprises membres de l'Association.

### 6 mars 2024 : Formation sur *Microsoft Word niveau intermédiaire*, offerte à 15 femmes



### 13 mars 2024 : Conférence débat réunissant une trentaine de femmes, autour du thème : « *femmes et bien être en entreprise* » avec Hanta Ramakavelo - coach en leadership, Liva Robson - chef de département qualité vie et compliance au travail d'Orange Madagascar, Tachou - co-gérante designer Maison Tachou



### 20 mars 2024 : Formation « *gagner confiance en soi* » offerte à 15 femmes



**27 mars 2024** : Soirée Afterwork réunissant plus de 60 femmes des entreprises membres de la CCIFM. Une soirée de partages et témoignages avec les femmes membres du Bureau de la CCI France Madagascar, et leur invitée spéciale

- **Johanne Raharinosy**  
Présidente de la CCIFM et  
DG de Teknet Group

- **Mireille Ranaivo**  
Administratrice de la CCIFM  
et Gérante de SEPM

- **Marième Sav-Sow**  
Administratrice de la CCIFM  
et Gérante de TotalEnergies

Invitée spéciale :

**Fanja Razakaboana**  
Présidente du Groupement  
des Femmes Entrepreneures  
de Madagascar



# Notes – l'inégalité de genre à Madagascar

L'expression « croissance économique » est désormais associée à un capital humain performant et équitable en matière de genre. Même avec une proportion très élevée par rapport aux hommes dans le monde, les femmes sont souvent dévalorisées pour plusieurs raisons.

## Qu'en est-il à propos de la Grande Ile ?

La Banque mondiale, dans son nouveau rapport intitulé : « Libérer le potentiel des femmes et des adolescentes - Défis et opportunités pour une plus grande autonomisation des femmes et des adolescentes à Madagascar » soulève les facteurs défavorables à la croissance économique. Ledit rapport évoque les difficultés auxquelles les femmes et les filles malgaches sont confrontées.



## Les principales lacunes en matière de genre et obstacles à Madagascar

Education	Santé maternelle, sexuelle et reproductive	Opportunités économiques	Action des filles et des femmes
<b>Écarts entre les hommes et les femmes</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'analphabétisme féminin est très répandu, en particulier dans les zones rurales</b> : 28 % des femmes rurales âgées de 15 à 49 ans ne savent pas lire, contre 24,9 % des hommes ruraux (EDS 2021).</li> <li>• <b>Le taux d'achèvement de la scolarité est plus élevé chez les filles que chez les garçons, tant au niveau primaire (66 % contre 61 %) qu'au premier cycle secondaire (36,6 % contre 34,3 % respectivement)</b> (EDS 2021).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les services de santé maternelle sont largement sous-utilisés</b> : plus de 50 % des accouchements ne sont pas assistés par un personnel qualifié.</li> <li>• <b>L'utilisation de la contraception est faible</b> : seulement 49,7 % des femmes mariées/partenaires âgées de 15 à 49 ans utilisent une contraception (32,3 % des femmes du quintile de richesse le plus pauvre contre 55,4 % des femmes du quintile le plus riche) (EDS 2021).</li> <li>• <b>La mortalité maternelle est élevée</b> : 335 décès pour 100 000 naissances vivantes (IDM 2017).</li> <li>• <b>L'accès des femmes aux soins de santé est limité</b> : 70 % des femmes malgaches âgées de 15 à 49 ans rencontrent au moins un obstacle dans l'accès aux soins de santé (EDS 2021).</li> <li>• <b>Les grossesses chez les adolescentes sont très répandues</b> : 31,1 % des filles âgées de 15 à 19 ans ont commencé à avoir des enfants (47,7 % chez les filles du quintile de richesse le plus pauvre contre 12,2 % chez les filles du quintile le plus riche) (EDS 2021).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le taux de participation des femmes au marché du travail (15-64 ans) est élevé mais inférieur à celui des hommes</b> : 71,3 % contre 82,4 % pour les hommes (EPM 2021-22).</li> <li>• <b>La qualité de l'emploi féminin reste faible</b> : les femmes sont surreprésentées parmi les <b>travailleurs familiaux</b> (14 pour cent de l'ensemble des travailleuses contre 5 pour cent des travailleurs) et dans <b>l'agriculture de subsistance</b> (32 pour cent contre 23 pour cent de l'ensemble des emplois féminins et masculins respectivement) (EPM 2021-22).</li> <li>• <b>Les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont importants</b>, s'élevant à 28,9 points de pourcentage en faveur des hommes (EPM 2021-22).</li> <li>• <b>L'inclusion financière des femmes est faible</b> : seules 4,4 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont un compte bancaire, contre 5,3 % des hommes (EDS 2021).</li> <li>• <b>Les femmes rurales sont victimes de discrimination en matière de propriété foncière</b> : seules 10,7 % des femmes rurales âgées de 15 à 49 ans possèdent une terre contre 24,8 % des hommes ruraux (EDS 2021).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les violences basées sur le genre sont très répandues</b> : 41 % des femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont été mariées ont été victimes d'une forme ou d'une autre de violence de la part d'un partenaire intime au moins une fois dans leur vie (EDS 2021).</li> <li>• <b>Les normes sociales tolèrent fortement les VBG</b> : 40,6 % des femmes justifient les coups portés aux épouses pour au moins une raison spécifique, contre 27,8 % des hommes (EDS 2021).</li> <li>• <b>Le mariage d'enfants est un phénomène courant</b> : 38,8 % des femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans (58,3 % des femmes du quintile de richesse le plus pauvre contre 15 % des femmes du quintile le plus riche). Cette proportion atteint 65 % dans la région de Sofia (EDS 2021).</li> </ul>

# Les principales lacunes en matière de genre et obstacles à Madagascar ( suite)

Education	Santé maternelle, sexuelle et reproductive	Opportunités économiques	Action des filles et des femmes
<b>Déterminants des écarts observés entre les hommes et les femmes</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Obstacles financiers</b> (coûts prohibitifs de la scolarité, nécessité de donner la priorité au travail plutôt qu'aux études, malnutrition, dépenses financières supplémentaires dues aux effets du changement climatique).</li> <li>• <b>Obstacles liés aux infrastructures et aux écoles</b> (pénurie d'écoles, manque d'infrastructures appropriées, manque d'enseignants qualifiés, mauvaise qualité de l'enseignement, décalage entre le calendrier scolaire et le calendrier agricole).</li> <li>• <b>Obstacles liés au sexe</b> (mariage d'enfants, grossesse précoce, charge de travail domestique, VBG à l'école, limitation de l'action des filles).</li> </ul>	<p><b>Obstacles à l'accès aux services de santé maternelle, sexuelle et reproductive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Faible couverture des structures de santé</b> (manque d'hôpitaux et de centres de santé, manque d'équipement et de contraception, manque de personnel médical formé).</li> <li>• <b>Coûts prohibitifs</b> des traitements, des consultations, de la contraception et des accouchements assistés par des professionnels.</li> <li>• <b>Mauvaise qualité des services médicaux.</b></li> </ul> <p><b>Les déterminants de grossesse chez les adolescentes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Manque d'informations sur la santé sexuelle et reproductive et la contraception</b> (connaissances limitées sur la santé sexuelle et reproductive, mythes et idées fausses sur la contraception, manque de sources d'information fiables sur la santé sexuelle et reproductive et la PF).</li> <li>• <b>Accès limité à des services de planification familiale de qualité destinés aux jeunes</b> (discrimination des filles dans l'accès aux services de PF ; normes sociales négatives concernant l'utilisation de la PF par les femmes non mariées).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Inadéquation entre les compétences</b> acquises à l'école et celles recherchées sur le marché du travail.</li> <li>• <b>Rareté des emplois sur le marché du travail.</b></li> <li>• <b>L'action et les aspirations des femmes peu qualifiées en matière de recherche d'emploi.</b></li> <li>• <b>Népotisme, corruption et discrimination</b> (fondée sur le sexe, l'apparence physique, l'origine ethnique, etc.)</li> <li>• <b>Discrimination légale.<sup>a</sup></b></li> <li>• <b>VBG sur le lieu de travail</b></li> <li>• <b>Charge du travail domestique et de la garde des enfants non rémunérée.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pauvreté</b> et manque de moyens.</li> <li>• <b>Les rôles inégaux des hommes et des femmes et les normes sociales patriarcales</b> limitent l'action des femmes, tolèrent les VBG et découragent le recours aux services de santé sexuelle et reproductive et de planification familiale.</li> <li>• <b>Grande importance accordée à la fécondité et à la formation de la famille.</b></li> <li>• <b>Absence d'autres options de vie.</b></li> <li>• <b>Impossibilité de poursuivre des études</b> (par manque de moyens).</li> <li>• <b>Manque d'accès et de connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive et de PF.</b></li> </ul>

Source: Banque Mondiale



# Économie : le poids économique souvent méconnu de la biodiversité malgache

Narindra Rakotondrainibe | [sae@ccifm.mg](mailto:sae@ccifm.mg)

**Les premiers mois de l'année 2024 ont vu une tendance prometteuse pour le tourisme à Madagascar, avec un nombre croissant d'arrivées touristiques sur le territoire national. Selon les chiffres publiés par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, vingt-deux mille touristes ont débarqué sur le sol malgache au cours des deux premiers mois, soit une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Ces chiffres encourageants marquent une dynamique positive pour le secteur touristique, largement soutenu par les efforts des acteurs privés et publics visant à promouvoir la destination Madagascar à l'étranger.**

## La contribution économique des aires protégées

Cependant, derrière cette embellie touristique se cache un aspect souvent méconnu, mais crucial pour l'économie malgache : la biodiversité. En effet, les aires protégées de Madagascar peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement économique du pays, contribuant de manière significative à plusieurs secteurs clés.



Une récente étude menée par la Fondation des Aires Protégées et de la Biodiversité à Madagascar (FAPBM) révèle l'ampleur de cette contribution économique. Selon les chercheurs, le poids économique de la biodiversité se chiffre à environ cinq cents millions de dollars par an. En effet, la contribution annuelle devrait être de 67 à 87

dollars par hectare provenant des aires protégées terrestres. Ces chiffres impressionnants sont le résultat d'une augmentation significative de la superficie des aires protégées, passant de 221.045 hectares en 2016 à 1,38 million d'hectares en 2020, conformément aux normes internationales.

## L'impact positif sur l'emploi et le développement durable

Les retombées économiques de la protection des espaces terrestres et maritimes peuvent également se faire sentir dans plusieurs secteurs. Notamment, le tourisme bénéficie largement de la préservation de la biodiversité. Des études ont montré que 68 % des touristes visitant la Grande Île souhaitent explorer un ou plusieurs parcs nationaux pendant leur séjour. Cela devrait contribuer à une estimation de 42 à 173 millions de dollars de retombées économiques pour ce secteur. De plus, la présence des parcs nationaux génère des emplois directs et indirects, avec des centaines de personnes employées dans des domaines tels que la gestion des parcs, l'écotourisme et la recherche scientifique.

## Vers une gestion responsable des ressources naturelles

Les experts soulignent que la mise en place d'espaces protégés permet de capitaliser les ressources naturelles du pays de manière rationnelle, tout en rationalisant leur gestion. Cette approche durable contribue non seulement à préserver la biodiversité unique de Madagascar, mais vise aussi à stimuler son économie à long terme.

## Un atout économique durable

La biodiversité malgache représente un atout économique de taille, souvent sous-estimé, mais qui joue un rôle crucial dans le développement durable du pays. En investissant dans la préservation et la gestion responsable des aires protégées, Madagascar peut non seulement protéger son patrimoine naturel exceptionnel, mais aussi prospérer économiquement grâce à ses richesses naturelles. Il s'agirait d'une véritable aubaine pour le pays qui a un besoin urgent de nouvelles opportunités de développement, peu importe le secteur.

# Pauvreté : aggravation inquiétante selon la Banque mondiale

Narindra Rakotondrainibe | [sae@ccifm.mg](mailto:sae@ccifm.mg)

**L**e récent rapport « Évaluation de la pauvreté à Madagascar » présenté par la Banque mondiale révèle une situation alarmante. Celle-ci est marquée par une détérioration significative du niveau de pauvreté urbaine et une stagnation persistante de la pauvreté rurale. Ces conclusions remettent en question les éventuels progrès économiques réalisés au cours des dernières années. Elles soulignent également la nécessité urgente d'actions concertées pour inverser cette tendance inquiétante.

## Une détérioration alarmante de la pauvreté urbaine

Selon le rapport, le taux de pauvreté urbaine à Madagascar a augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie. On passe effectivement de 42 % en 2012 à 55 % en 2022. Cette augmentation alarmante reflète les défis structurels auxquels sont confrontés les centres urbains du pays, notamment en termes d'accès à l'emploi, de services de santé et d'éducation. Cette détérioration de la situation contraste avec la stabilité relative de la pauvreté rurale, qui reste inchangée à un niveau élevé de 80 %.

## Les défis à relever pour stimuler la croissance économique

Les auteurs du rapport soulignent les défaillances structurelles des marchés et de la gouvernance qui ont entravé la croissance économique et la création d'emplois non-agricoles. Ils insistent sur la nécessité de stimuler la croissance économique et l'investissement privé pour réduire la pauvreté de manière significative. Cependant, ils notent des obstacles difficiles à passer. On parle notamment des murs d'entrée pour les investisseurs dans des secteurs clés comme la vanille, le girofle et le litchi qui limitent la compétition et qui entravent le potentiel de croissance.

## Investir dans les infrastructures et le capital humain

Pour inverser la tendance à la hausse de la pauvreté urbaine et stimuler la croissance économique, le rapport préconise plusieurs mesures clés. Tout d'abord, il souligne l'importance d'améliorer les infrastructures routières dans un pays où les deux tiers du territoire sont difficilement accessibles. Des routes adaptées aux conditions climatiques et résistantes aux catastrophes naturelles sont

essentielles. Elles sont indispensables pour améliorer la connectivité et stimuler le développement économique, en particulier en milieu rural.

De plus, le rapport met en évidence le lien étroit entre la fécondité précoce et la pauvreté. Il souligne l'importance de l'éducation et de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. L'objectif est de briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle. Investir dans le capital humain, en veillant à ce que les filles restent à l'école. Entre autres, améliorer les services de santé reproductive est crucial pour réduire la fécondité précoce. Ce genre d'initiatives permettrait aussi de favoriser le développement socio-économique à long terme.



## Le soutien de la Banque mondiale et la nécessité d'une action concertée

Face à ces défis complexes, la Banque mondiale exprime son soutien au gouvernement malgache et renforce son partenariat avec le pays. Elle souligne l'importance de mesures telles que l'amélioration du climat des affaires, le renforcement du capital humain et l'investissement dans les infrastructures. Le but est toujours de stimuler la croissance économique, créer des emplois et réduire la pauvreté. Toutefois, pour atteindre ces objectifs ambitieux, il est nécessaire de mobiliser une coalition d'acteurs et de mettre en œuvre des réformes structurelles significatives dans plusieurs domaines clés.

Le rapport de la Banque mondiale met ainsi en lumière l'urgence d'agir pour inverser la tendance à la hausse de la pauvreté urbaine et pour promouvoir un développement économique inclusif et durable à Madagascar. En investissant dans les infrastructures, le capital humain et les réformes structurelles, le pays peut créer un environnement propice à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. L'ensemble de sa population peut ainsi bénéficier des avantages liés à l'issue.

## Vanille : union des pays producteurs pour protéger les prix et la chaîne de valeur de la filière

Narindra Rakotondrainibe | [sae@ccifm.mg](mailto:sae@ccifm.mg)

**Les pays producteurs de vanille ont récemment pris une initiative historique en vue de protéger le prix de la vanille et de sécuriser toute la chaîne de valeur de cette filière. Sous l'impulsion du ministre de l'Industrialisation et du Commerce, Edgard Razafindravahy, les représentants des principaux pays producteurs se sont réunis à Abu Dhabi lors de la 13ème réunion ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce. Le but était de créer une organisation internationale dédiée à cet objectif.**

### Une réponse aux défis récents

Cet événement marque une rupture avec le passé marqué par les pressions extérieures et les fluctuations incontrôlées des prix de la vanille sur le marché mondial. La décision de créer cette organisation traduit la volonté des pays producteurs de reprendre en main leur destinée. Ils vont ainsi défendre un produit d'exportation emblématique, notamment pour Madagascar, premier producteur mondial de vanille bourbon. À noter qu'il s'agit d'une des espèces les plus réputées dans le monde entier.



### La nécessité d'une action concertée

Le prix de la vanille, surtout pour la Grande Île, a connu une chute significative au cours des deux dernières années. Cela est due à des pressions étrangères ainsi qu'à des désaccords sur les

mécanismes de fixation des prix. Face à cette situation préoccupante, il est apparu nécessaire de mettre en place une organisation internationale. Celle-ci est dédiée à la défense des intérêts des producteurs et à la promotion de la vanille naturelle auprès des consommateurs du monde entier.

### Les objectifs de l'organisation

Selon le ministre Edgard Razafindravahy, cette future organisation aura pour mission de traiter plusieurs enjeux cruciaux. On parle notamment de la stabilité des prix, du développement durable de la filière, du renforcement de la chaîne de valeur, de la recherche de nouveaux marchés et de la promotion de la vanille naturelle. Il s'agit d'une initiative ambitieuse qui nécessitera la collaboration et l'engagement de tous les pays producteurs.

### Une union sacrée pour l'avenir

L'appel lancé par le ministre Razafindravahy a immédiatement trouvé un écho favorable auprès des représentants de divers pays. On compte l'Ouganda, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Comores. Ceux-ci ont d'ailleurs exprimé leur soutien à cette initiative. Cette union entre les pays producteurs témoigne de l'importance de la collaboration internationale dans la résolution des défis communs. Il s'agit d'une déclaration d'unité qui promet d'avoir un impact significatif sur la stabilité et la prospérité de la filière vanille à l'échelle mondiale.

### Un pas décisif vers la protection de la filière vanille

Pour conclure, la création de cette organisation internationale marque un tournant majeur dans l'histoire de la filière vanille. En unissant leurs forces et leurs expertises, les pays producteurs se donnent les moyens de protéger les prix et de garantir la durabilité de cette industrie essentielle pour leurs économies respectives. Il s'agit d'un exemple concret de la manière dont la coopération internationale peut contribuer à relever les défis du commerce mondial tout en promouvant le développement durable et équitable.

## ZLECAF : l'industrialisation du secteur automobile figure parmi les priorités

Narindra Rakotondrainibe | [sae@ccifm.mg](mailto:sae@ccifm.mg)

**L**e continent africain se tourne de plus en plus vers l'industrialisation de son secteur automobile. Cet aspect est considéré comme l'un des piliers du développement économique du continent dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'Association des constructeurs automobile d'Afrique (AAAM) joue un rôle central dans cette dynamique, avec une mission clairement définie par son secrétaire général, Dave Coffey.

### L'importance du secteur automobile dans la ZLECAF

Dans le cadre de la ZLECAF, le secteur automobile est identifié comme l'un des quatre domaines prioritaires pour l'industrialisation de l'Afrique. Cette reconnaissance souligne l'importance stratégique accordée à ce secteur dans le développement économique du continent.

### Le rôle de l'AAAM dans l'industrialisation

L'AAAM, qui célèbrera ses 30 ans en 2025, s'engage activement dans le déploiement d'une véritable industrie automobile régionale en Afrique. Sous la présidence de Martina Biene, de Volkswagen Afrique, l'association rassemble diverses entités. Il s'agit notamment de fabricants d'équipements d'origine, d'assembleurs, de fabricants de composants de véhicules ainsi que d'acteurs financiers. On n'oublie pas non plus des prestataires de services répartis sur tout le continent.

### Perspectives de développement et coopération régionale

Le secrétaire général de l'AAAM souligne la nécessité d'une coopération régionale et de la mise en place de « hubs » automobiles dans différentes parties du continent. Cela devrait notamment se faire au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Cette approche permettrait de créer des centres d'excellence et de favoriser l'intégration régionale dans la chaîne de valeur automobile.

### Défis et opportunités

Bien que l'industrialisation du secteur automobile présente des défis, notamment en termes d'économie d'échelle, on essaye de mettre en

avant les opportunités offertes. On fait surtout référence à la diversification de la production et à l'intégration verticale dans la chaîne de valeur. Le secrétaire général souligne également le potentiel de l'Afrique centrale dans la fourniture de minéraux essentiels. Cela est notamment nécessaire pour le développement des batteries pour véhicules électriques.

### Stratégies pour stimuler la croissance

Pour soutenir le développement du secteur automobile en Afrique, l'AAAM travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les institutions régionales. L'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques industrielles adaptées. L'accent est également mis sur la promotion du commerce intra-africain et sur la création de liens entre les acteurs du secteur à travers le continent.



### Transition vers la mobilité durable

En parallèle, l'AAAM explore les différentes technologies de mobilité durable, notamment les véhicules hybrides et à hydrogène. Celles-ci sont adaptées aux réalités africaines en termes d'accessibilité financière et d'infrastructures. L'objectif est de promouvoir une transition progressive vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement tout en stimulant l'industrialisation du continent.

Dans l'ensemble, l'industrialisation du secteur automobile en Afrique représente un défi ambitieux, mais également une opportunité unique de créer des emplois, de stimuler la croissance économique et de contribuer à un développement durable à l'échelle continentale.

# Vers la fin de l'offshore fiscal : les implications de l'accord mondial sur la taxation des entreprises

Narindra Rakotondrainibe | [sae@ccifm.mg](mailto:sae@ccifm.mg)

**L'**offshore, longtemps considéré comme un refuge pour les grandes entreprises cherchant à minimiser leur facture fiscale, semble être sur le point de prendre fin, du moins en partie. Cela est dû à un accord historique conclu par plus de 130 pays en 2021. Cet accord vise à instaurer une taxe mondiale minimale sur les bénéfices des grandes entreprises. Une initiative qui garantit ainsi qu'aucune d'entre elles ne paiera moins de 15 % d'impôts, peu importe le lieu ou le pays où elle réalise ses profits.

## Les fondements de l'accord mondial

L'idée de mettre en place une taxe mondiale minimale sur les bénéfices des multinationales découle de la reconnaissance des pratiques d'optimisation fiscale agressive utilisées par certaines grandes entreprises. Leur objectif est de réduire leur obligation fiscale. Ces pratiques comprennent le transfert de bénéfices vers des juridictions à faible imposition, souvent désignées sous le terme de « paradis fiscaux ». Face à cette problématique, les gouvernements du monde entier ont cherché des moyens de garantir une répartition plus équitable de la charge fiscale entre les entreprises. Il s'agit aussi de mettre fin à la course vers le bas en matière de taux d'imposition.

## Les premières mesures concrètes

En 2024, les premiers changements concrets liés à cet accord commencent à se concrétiser. On compte notamment l'adoption de lois préparant la mise en application de la taxe mondiale minimale dans plusieurs pays, dont la Grande-Bretagne, l'Union européenne, le Japon et d'autres. Ces nations, qui appliquent déjà des taux d'imposition supérieurs à 15 % aux multinationales, collecteront désormais des taxes supplémentaires auprès de certaines grandes sociétés. On fait surtout référence à ceux qui profitent des failles juridiques pour transférer leurs bénéfices vers des paradis fiscaux aux taux d'imposition plus bas.

## L'objectif de la taxe mondiale minimale

La principale motivation derrière l'instauration de cette taxe est de mettre fin à la concurrence fiscale entre les pays. En effet, certains gouvernements réduisent leurs taux d'imposition pour attirer les investissements des grandes entreprises. En établissant un plancher de 15 % pour l'imposition des bénéfices des multinationales, l'accord vise à garantir que toutes les entreprises contribuent de manière équitable aux finances publiques. Le



lieu où elles réalisent leurs profits n'a plus aucune importance dans ce cadre.

## Les défis à relever

Cependant, certains volets de l'accord international sur la taxation des entreprises pourraient rencontrer des obstacles. En particulier, l'extension du droit des gouvernements à taxer une partie des bénéfices des grandes sociétés technologiques réalisés sur leurs marchés respectifs. Cet aspect pourrait effectivement être remis en question. Le Congrès américain, notamment, pourrait faire obstacle à cette mesure, ce qui pourrait entraîner des tensions internationales et des mesures de rétorsion de la part d'autres pays.

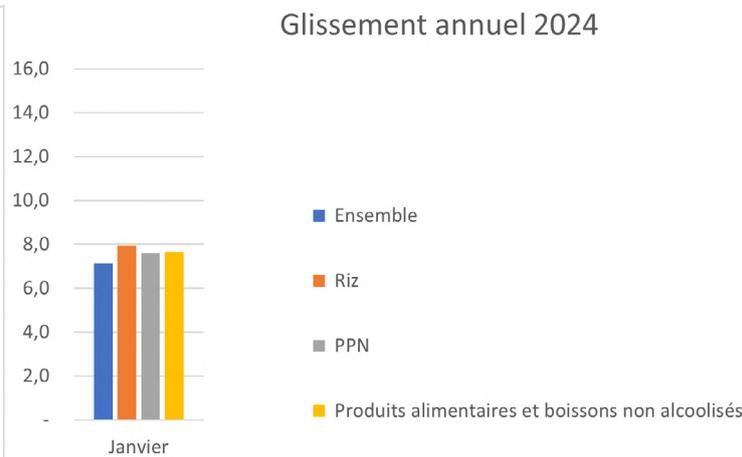
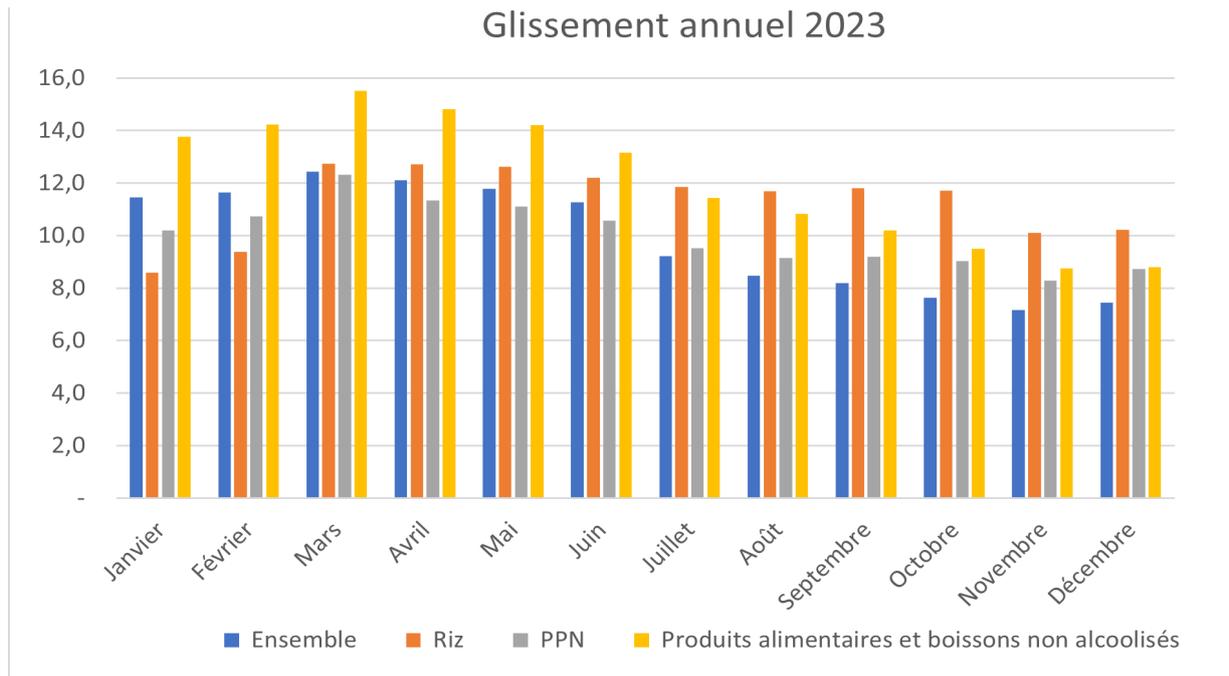
## L'impact sur l'évasion fiscale

L'offshore fiscal ne peut pas disparaître totalement du jour au lendemain. Cependant, les progrès réalisés en 2024 vers l'instauration d'une taxe mondiale minimale et la lutte contre l'évasion fiscale marquent une étape importante. En effet, on avance vers une fiscalité plus équitable et transparente à l'échelle mondiale. Les discussions à venir seront cruciales pour garantir la mise en œuvre réussie de ces réformes et pour éviter les conflits internationaux potentiels liés à la taxation des grandes entreprises.

## Conclusion

Pour conclure, l'accord mondial sur la taxation des entreprises représente une avancée majeure dans la lutte contre l'évasion fiscale et la concurrence fiscale déloyale. Bien que des défis subsistent quant à la mise en œuvre et à l'acceptation de certaines mesures, l'engagement des gouvernements du monde entier à l'instauration de cette mesure marque un tournant important. Une fiscalité plus juste et plus équilibrée pour tous se profile à l'horizon.

# GLISSEMENT ANNUEL DES INDICES DE PRIX A LA CONSOMMATION A MADAGASCAR



**GLISSEMENT ANNUEL  
à MADAGASCAR  
(Inflation mensuelle)**

**+ 7,1 %**

**EN JANVIER 2024  
(JANVIER 2023 - JANVIER 2024)**

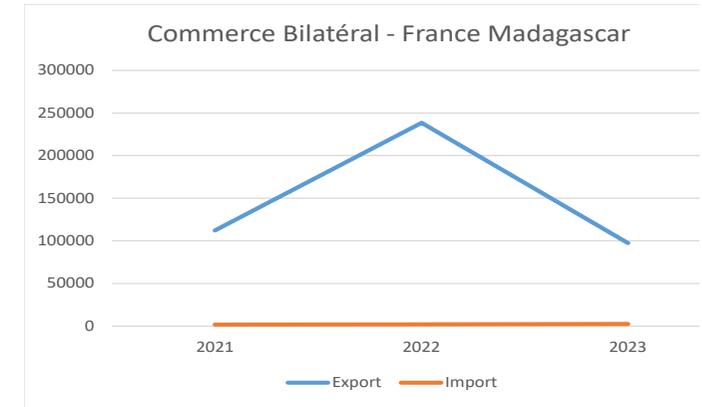


Source : INSTAT

## EVOLUTION DU COMMERCE BILATÉRAL FRANCE-MADAGASCAR

Année 2021 à 2023

EXPORT - IMPORT - SOLDE			
année	2021	2022	2023
Export	112 263	238 451	97 335
Import	1 798	2 083	2 575
Solde	110 465	236 368	94 760



## COMMERCE BILATÉRAL FRANCE-MADAGASCAR

Année 2021 à 2023

Exportations FAB hors matériel militaire (valeurs brutes en milliers d'euros)			
	Année 2021	Année2022	Année2023
<b>Total</b>	<b>185 347</b>	<b>204 892</b>	<b>196 890</b>
1320 - Tissus	46 410	64 580	69 616
2120 - Préparations pharmaceutiques	30 372	33 662	30 831
1091 - Aliments pour animaux de ferme	15 088	17 729	14 275
1419 - Autres vêtements et accessoires	24 152	16 393	9 640
2620 - Ordinateurs et équipements périphériques	10 300	12 749	10 182
1396 - Autres textiles techniques et industriels	11 975	10 853	13 045
1051 - Produits laitiers et fromages	6 147	7 207	7 798
1399 - Autres textiles n.c.a.	4 893	7 954	4 152
2229 - Autres produits en matières plastiques	4 369	4 681	5 057
1512 - Articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	6 344	6 669	4 816
2813 - Autres pompes et compresseurs	5 698	5 373	7 438
2059 - Autres produits chimiques n.c.a.	5 792	4 872	5 636
2042 - Parfums et produits pour la toilette	5 283	4 383	5 010
2599 - Autres produits métalliques n.c.a.	4 722	4 905	4 858
2712 - Matériel de distribution et de commande électrique	3 802	2 882	4 536

Importation CAF hors matériel militaire ( en millions d'euros )			
	Année2021	Année2022	Année2023
<b>Total</b>	<b>463 918</b>	<b>605 246</b>	<b>514 130</b>
0128 - Plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	126 255	187 890	102 594
1020 - Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	95 143	110 049	118 559
1412 - Vêtements de travail	31 960	43 816	28 700
1039 - Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes	32 688	44 196	40 234
1413 - Autres vêtements de dessus	35 538	41 960	52 909
1419 - Autres vêtements et accessoires	30 776	39 465	40 139
1414 - Vêtements de dessous	32 137	40 271	40 296
1439 - Autres articles à mailles	13 954	22 673	17 240
1629 - Autres objets en bois ; objets en liège, vannerie et sparterie	9 352	16 579	16 269
0124 - Fruits à pépins et à noyau	21 106	17 567	28 504
1512 - Articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	11 273	15 427	13 715
2053 - Huiles essentielles	13 054	13 428	9 147
1084 - Condiments et assaisonnements	10 682	11 925	5 824
2599 - Autres produits métalliques n.c.a.	4 722	4 905	5 005
2712 - Matériel de distribution et de commande électrique	3 802	2 882	3 654

Source : Direction générale des douanes et droits indirects français

## EVOLUTION DE L'IMPORTATION DE RIZ ENREGISTRÉE PAR MADAGASCAR (en tonnes)

	2020	2021	2022	2023
JANVIER	79 181	79 352	44 068	71 737
FEVRIER	51 067	35 015	69 231	100 029
MARS	14 613	46 698	47 514	35 663
AVRIL	3 513	24 243	80 955	16 798
MAI	49 643	42 940	76 087	17 167
JUIN	20 094	88 458	54 862	28 221
JUILLET	10 944	78 807	70 505	18 433
AOÛT	50 431	27 910	70 828	41 141
SEPTEMBRE	31 189	45 702	34 784	20 221
OCTOBRE	40 980	75 116	66 043	20 050
NOVEMBRE	43 469	32 559	76 817	12 562
DÉCEMBRE	84 234	52 612	51 153	39 896
<b>TOTAL</b>	<b>479 359</b>	<b>629 414</b>	<b>744 846</b>	<b>424 007</b>

Source : INSTAT - ODR 2023

## EVOLUTION DU MARCHÉ PETROLIER DE 2020 EN 2024

Date	GAZ (TM)	EA	JET	SC	ET	PL	GO	FO	Naphta	Cumul
janv - 20	1 166	18	5 428	13 374	-	2 710	45 826	17 087	3 452	89 061
juin - 20	729	7	1 079	11 588	-	3 121	41 148	16 393	-	74 065
déc - 20	743	31	2 033	15 756	-	2 652	55 071	20 587	-	96 872
janv - 21	672	20	1 703	12 757	-	3 347	44 828	22 119	-	85 446
juin - 21	1 238	20	1 161	14 263	-	3 147	54 541	19 193	3 074	96 639
déc - 21	1 439	34	2 626	17 146	-	4 825	64 709	21 186	3 440	115 404
janv - 22	1 346	23	2 556	12 645	-	3 774	59 929	15 404	2 965	98 642
juin - 22	1 529	27	4 275	16 775	-	4 804	63 334	17 534	2 395	110 672
déc - 22	1 462	24	5 407	15 896	-	3 474	59 681	15 779	3 325	105 047
janv - 23	1 188	14	4 234	12 711	-	3 253	48 585	12 756	3 376	86 117
juin - 23	1 456	24	3 787	15 525	-	4 567	60 737	13 691	3 426	103 213
déc - 23	1 441	21	4 216	16 633	-	5 356	60 632	18 290	3 242	109 833
janv - 24	1 230	15	3 390	13 969	-	4 270	49 515	16 319	3 005	91 712

\*Acronymes : Gaz: Gaz Butane, EA: Essence Aviation, Jet: Jet Fuel,

\*ET: Essence Tourisme sans plomb 91, SC: Super Carburant (SP95), PL: Pétrole Lampant, GO: Gasoil, FO: Fuel Oil

Source : Office Malgache des Hydrocarbures

# RELEVÉ DES PRIX / MARS 2024

PRODUITS	QUANTITE/QUALITE	MARS 2023	MARS 2024	VARIATION %
<b>1- Relevé des prix en grande distribution (en Ariary)</b>				
Riz	Makalioka 1 kg	3 890	4 300	10,54
Sucre	blanc 1 kg	6 500	6 500	0,00
Huile Ordinaire	le litre	14 900	13 590	-8,79
Huile d'arachide	le litre	34 900	29 990	-14,07
Pain	baguette de 170 g	1 000	1 000	0,00
Pomme de Terre	le kilo	6 000	6 000	0,00
Bière THB (Nu)	bouteille de 65 cl NU	3 500	3 800	8,57
Poulet de chair	le kilo	18 700	21 900	17,11
Poulet fermier	le kilo	20 400	22 400	9,80
Bœuf basse côte	le kilo	16 900	19 500	15,38

*Source: Carrefour Ankorondrano*

<b>2. Relevé des prix des carburants (en Ariary)</b>				
gaz oil	le litre	4 900	4 900	0,00
super 95	le litre	5 900	5 900	0,00
pétrole lampant	le litre	2 430	2 430	0,00
gaz	bouteille de 12,5 kg NU	99 000	86 600	-12,53

*(Source : TotalEnergies Ankorondrano)*

Ces prix ont été relevés auprès de Carrefour Ankorondrano pour les produits de grande consommation, et TotalEnergies Ankorondrano pour ce qui concerne les prix des carburants. Les prix constatés sont comparés avec ceux de l'année précédente, à la même période, afin d'avoir un aperçu de leur évolution.



Source : INSTAT

## EVENEMENTS DE LA CCI France Madagascar

05 AVRIL 2024

**Conférence avec la Maison de la PME de la Société Générale**

*sous le thème de « La RSE: comment une entreprise peut faire la différence? »*

12 AVRIL 2024

**Afterwork soirée cigares**

*en collaboration avec SOREDIM, STAR Madagascar, Marais Restaurant Madagascar et club affaires avec l'APM*

24 AVRIL 2024

**Club affaires avec XC Factory**

*"L'importance de la vision client à travers la relation et l'expérience client dans la stratégie business des entreprises locales, nationales et internationales installées à Madagascar"*

27 MARS 2024

**Alumni Day avec campus France**

## EVENEMENTS ECONOMIQUES

23 AU 25 AVRIL  
2024

**Conférence Phare du groupement d'affaires des entreprises Néerlandaises-  
Africaines**

*La « 6e Édition de la Conférence Phare du groupement d'affaires des entreprises Néerlandaises- Africaines ( NABC) Africa Words » qui se tiendra le 23 au 25 Avril 2024 à Amsterdam , Pays- Bas.*

11 au 14 AVRIL  
2024

**Salon international des Transports - Logistique et Manutention**

*Sous le thème de : « Le transport - pilier de l'économie et du développement de la Grande Ile », la 3e édition du salon des Transports - Logistique et Manutention se tiendra du 11 au 14 avril 2024, au Hazovato Forello Expo*

23 AU 26 MAI  
2024

**Foire Internationale de Madagascar**

*La 18e édition de la Foire Internationale de Madagascar se tiendra du 23 au 26 mai, au Hazovato Forello Expo et sous le thème de : « Des opportunités de développement à l'international. »*

29 AU 31 MAI  
2024

**Rencontre des Entrepreneurs Francophones**

*La 4e édition de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones se tiendra du 29 au 31 mai 2024 à Marrakech*

JUIN 2024

**Assemblée Générale de la CCIFI et réunion des Directeurs**

11 AU 13 JUIN  
2024

**Mission économique et commerciale de la Francophonie**

*L'Organisation internationale de la Francophonie organise une mission économique et commerciale de la Francophonie du 11 au 13 juin 2024, à Montréal Québec.*

26 JUIN 2024

**Forum d'affaires Afrique Australe Océan Indien**

*Le Forum d'affaires Afrique Australe Océan Indien se tiendra à Paris le 26 juin 2024, au siège de Business France*

03 ET 04 JUILLET  
2024

**BlueInvest Africa 2024**

*BlueInvest Africa 2024 est un événement d'affaires dédié à l'Économie Bleue sur le continent africain, organisé par l'Union européenne en partenariat avec le Gouvernement de la République du Kenya. Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'une prise en charge comprenant le voyage et l'hébergement, notamment en faveur des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME).*

12 AU 15  
SEPTEMBRE 2024

**Foire Internationale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche**

*La 6e édition de la Foire Internationale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche se tiendra du 12 au 15 septembre 2024, au Hazovato Forello Expo et portera sur : « l'agriculture à Madagascar – secteur d'avenir pour l'Océan Indien.*

24 AU 27 OCTOBRE  
2024

**Salon international de l'habitat**

*Pour sa 26e édition, le thème du salon international de l'habitat sera : « l'habitat face aux défis de demain - des réponses responsables et innovantes pour les populations ». Ce salon se tiendra du 24 au 27 octobre 2024 au Hazovato Forello Expo.*



**CCI FRANCE  
MADAGASCAR**

## **ÉDITEUR**

Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar

**Adresse** : Résidence « Les Orchidées Blanches »

Lot II M 35 Y K Androhibe

**Directeur de la publication** : [johanne.raharinosy@ccifm.mg](mailto:johanne.raharinosy@ccifm.mg)

**Revue par** : [johanne.raharinosy@ccifm.mg](mailto:johanne.raharinosy@ccifm.mg)

ISSN : En cours d'inscription

**Tarif annuel** (11 numéros) : 220 000 Ariary | 77 €

• [ccifm@ccifm.mg](mailto:ccifm@ccifm.mg)